



## Baromètre annuel Alphabet France / IFOP “Entreprises & Mobilité”

**76% des actifs français  
utilisent une voiture pour se rendre au travail,  
soit 5 points de moins qu’en 2017**

Tout au long de l’année 2018, de nombreuses actions ont été mises en œuvre afin de faire bouger les lignes de la mobilité des Français avec, en tête des objectifs recherchés, un plus grand respect de l’environnement. Ainsi par exemple le diesel, désormais jugé trop polluant, fait l’objet de restrictions de circulation progressives (notamment à Paris qui prévoit de l’interdire totalement dès 2024).

À cela s’est ajoutée l’entrée en vigueur en septembre 2018 de la nouvelle norme d’homologation des véhicules (WLTP), qui mécaniquement impacte à la hausse la mesure des taux d’émission de CO<sub>2</sub>.

À noter que cela ne devrait pas avoir de conséquences sur le malus des véhicules neufs : le nouveau barème en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 a été adapté dans ce sens et est censé ne pas pénaliser les acheteurs. En parallèle, les ventes de véhicules électriques et hybrides ont continué à progresser, tandis que les solutions comme l’autopartage et le covoiturage ont plus que jamais le vent en poupe.

Les entreprises ont aussi été encouragées à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les entreprises en zone de PDU (Plan de déplacements urbains - concerne l’Île-de-France et la quasi-totalité des agglomérations françaises) regroupant plus de 100 salariés sur un même site doivent proposer à leurs collaborateurs d’autres moyens de transport que la voiture individuelle pour leurs trajets professionnels et domicile-travail.

Le vélo s’est rapidement imposé parmi les solutions-phare : au premier semestre 2019, l’indemnité kilométrique vélo (IKV), plafonnée à 200 euros par an, sera d’ailleurs remplacée par un « forfait mobilité durable », facultatif mais désormais plafonné à 400 euros, qui prendra la forme d’une exonération d’impôt.

---

**D’après le baromètre Alphabet France / IFOP réalisé fin 2017, 81% des actifs français utilisaient alors une voiture (personnelle ou de fonction) sur tout ou partie de leur trajet domicile-travail. Qu’en est-il un an après ? Le déploiement de solutions de mobilité innovantes, plus respectueuses de l’environnement ou alternatives à l’utilisation d’une voiture individuelle, a-t-il conduit les Français à se détourner de leur voiture ?**

Fin 2018, Alphabet France, leader des solutions de mobilité destinées aux entreprises, s’est penché, comme l’année précédente, sur la mobilité des actifs français. Et un premier constat s’impose : plus de 3 Français sur 4 continuent d’utiliser une voiture pour se rendre sur leur lieu de travail ou effectuer des déplacements professionnels, dont la moitié par obligation. On note cependant que cette proportion est en baisse de 5 points.

Les conditions de déplacement apparaissent quant à elles comme un élément-clé du bien-être au travail pour près d’un actif sur deux.

## Les chiffres-clés du baromètre 2018 :

- **43%** des sondés déclarent que les conditions dans lesquelles ils effectuent leurs déplacements dans le cadre de leur travail impactent leur qualité de vie au travail.
  - **76%** des actifs français **utilisent une voiture** dans le cadre de leur travail. **C'est 5 points de moins qu'en 2017**. Les transports en commun sont utilisés par 27% des sondés, les transports doux ou électriques par 20% d'entre eux.
  - **51,1%** des personnes qui utilisent des **transports individuels motorisés le font par obligation** ; 33,3% par souci de bien-être et 15,7% pour faire des économies.
  - Les **utilisateurs de transports doux ou électriques** le font pour des **raisons économiques (46%)**, pour leur bien-être (41%), par obligation (19%) ou **parce que leur entreprise met ce type de transport à leur disposition (13%)**.
  - Près de **2 actifs sur 3** déclarent avoir la **possibilité de bénéficier de solutions** et/ou de services de mobilité **via leur entreprise** afin d'améliorer leur qualité de vie.
  - **87,2%** des actifs français passent **moins de 10 heures par semaine** en déplacement dans le cadre de leur travail (trajets domicile-travail + déplacements professionnels). La part d'actifs passant plus de 10 heures en déplacement est **plus importante en région parisienne**.
  - Lors des dernières grèves des transports en commun, 19% des actifs ayant été concernés par ces dernières auraient aimé accéder au **covoiturage**, et 16% à **l'autopartage**.
- 

### L'importance des trajets et déplacements dans le bien-être au travail

**87,2%** des actifs français passent en moyenne **moins de 10 heures par semaine sur le chemin du travail ou en déplacement professionnel**. De manière générale, la part d'actifs dépassant les 10 heures est plus importante en région parisienne.

L'estimation d'une durée ou d'une distance « longue » est propre à chacun, mais en moyenne, les actifs jugent qu'un **trajet est long à partir de 38 kilomètres ou 30 minutes**. A noter : plus les personnes passent de temps en déplacement, plus elles estiment que leur qualité de vie en est impactée.

C'est notamment le cas pour **43%** des actifs sondés, qui déclarent que **la mobilité liée à leurs déplacements dans le cadre du travail impacte leur QVT (qualité de vie au travail)**. Parmi les désagréments relevés :

- **la perte de temps : 57%**
- **le stress lié à une fréquentation accrue : 43%**
- le manque de ponctualité : 31%
- le manque de confort : 19%
- le manque de linéarité : 15%

### La voiture, toujours essentielle à la mobilité des actifs français

Le baromètre publié par Alphabet France avec l'IFOP fin 2017 révélait que 81% des actifs français utilisaient une voiture personnelle ou de fonction à un moment donné pour leur trajet domicile-travail.

Un an plus tard, **la place prépondérante de la voiture dans la mobilité des Français qui travaillent se confirme : près de 76% des sondés l'utilisent dans le cadre de leur travail, soit encore plus de 3 actifs sur 4**, pour les raisons suivantes :

- **par obligation : 51,1%**
- **parce que cela est plus confortable : 33,3%**
- pour faire des économies : 15,7%
- parce que leur entreprise met ce moyen de déplacement à leur disposition : 9,5%
- parce que leur entreprise leur propose une aide financière : 7,3%

« *Malgré les mesures instaurées pour limiter la circulation automobile afin de désengorger les routes et libérer les places de stationnement, les actifs français restent attachés à leur voiture dans le cadre de leurs trajets domicile-travail et de leurs déplacements professionnels, que ce soit par obligation, pour faire des économies ou tout simplement pour leur confort* », commente **Stéphane Crasnier, Président-directeur général d'Alphabet France**.

« *Compte-tenu de l'importance que peuvent revêtir ces trajets pour la qualité de vie au travail de leurs collaborateurs, les entreprises ont plus que jamais un rôle à jouer, en leur proposant des véhicules plus sûres et respectueux de l'environnement ou des solutions alternatives à la voiture* », ajoute-t-il.

Pour se rendre sur leur lieu de travail ou pour effectuer leurs déplacements professionnels, les salariés utilisent également :

- la marche à pied : 44%
- les transports en commun : 27%
- les transports « doux » (vélo, vélo à assistance électrique (VAE), trottinette électrique) : 20%

## Les entreprises, acteurs majeurs de la mobilité de leurs collaborateurs

**Près des 2/3 (65,8%) des actifs interrogés déclarent avoir la possibilité de bénéficier de solutions et/ou de services de mobilité via leur entreprise afin d'améliorer leur qualité de vie au travail.**

- la solution la plus citée est **le remboursement d'une partie (voire de l'intégralité) des titres de transport en commun : 35,3%** des personnes interrogées en bénéficient (remboursement partiel : 25,8% et/ou remboursement total : 11,8%), et **41%** aimeraient y avoir accès.
- **27%** bénéficient d'**espaces de stationnement dédiés aux vélos ou aux deux et trois-roues motorisés**, et **18%** souhaiteraient en bénéficier ;
- **15%** disposent d'un **véhicule de fonction ou de service** mis à leur disposition (ce chiffre est le même que l'an dernier), et **24%** de ceux qui n'en bénéficient pas voudraient que cet avantage leur soit proposé ;
- **12%** peuvent être mis en relation avec des salariés effectuant le même trajet et ainsi pratiquer le **covoiturage**, et **20%** aimeraient bénéficier de cette solution ;
- **8%** ont accès à la mise à disposition d'un véhicule de manière ponctuelle (**autopartage**), et **18%** souhaiteraient y accéder.

Pour les actifs bénéficiant d'au moins une solution ou un service de mobilité proposé par leur entreprise, les **principaux avantages** sont :

- **économies financières : 39%**
- **confort et bien-être : 34%**
- gain de temps : 28%
- diminution du stress et gain de sérénité : 27%
- sensation de contribuer à la réduction de la pollution : 24%

Comme l'an dernier, il ressort que **15% des entreprises disposent d'une flotte de véhicules de fonction ou de service**, permettant ainsi à leurs collaborateurs de bénéficier d'une solution de mobilité

moins coûteuse et à même de contribuer grandement à leur confort et à leur qualité de vie au travail.

*« La voiture a encore de beaux jours devant elle. Et pas seulement les véhicules thermiques dans le cadre d'une utilisation individuelle : les entreprises peuvent contribuer à faire évoluer ce type de mobilité, en installant des bornes de recharge pour les véhicules électriques, par exemple, ou en développant des services de mobilité comme le covoiturage ou l'autopartage. Les transports doux, comme le vélo (avec ou sans assistance électrique), sont également de plus en plus plébiscités par les salariés : la mise en place d'espaces dédiés à leur stationnement ou à leur recharge devrait donc progresser au sein des entreprises »,* conclut **Stéphane Crasnier, Président-directeur général d'Alphabet France.**

**Methodologie :**

*Etude en ligne réalisée par l'IFOP pour Alphabet France du 2 au 9 octobre 2018 auprès de 1001 Français actifs de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'individu).*

**À propos d'Alphabet**

Leader des solutions de mobilité en Europe, en Australie et en Chine, Alphabet accompagne et conseille les entreprises pour la mise en œuvre de solutions de mobilité économiques et durables. Filiale du BMW Group, Alphabet dispose d'une expertise reconnue en matière de gestion de flotte et de location longue durée, à l'échelle locale et internationale. Au-delà du conseil et du financement, Alphabet propose des produits et des services innovants et sur-mesure permettant de répondre précisément aux besoins des entreprises pour la gestion de leur flotte.

Alphabet est présent dans 28 pays et gère pour ses clients une flotte de plus de 680 000 véhicules. En France, Alphabet gère un portefeuille de plus de 98 000 véhicules de toutes marques pour ses clients et occupe la 4ème place sur le marché de la location longue durée multimarque.

Fort de son expertise et maîtrisant parfaitement les nouvelles technologies, Alphabet est un pionnier de la création de solutions de mobilité innovantes, comme AlphaElectric, une solution complète pour l'intégration de véhicules électriques dans la flotte des entreprises, AlphaCity, une offre d'autopartage spécialement conçue pour les entreprises et AlphaGuide, une application mobilité pour les conducteurs.